
CHAPITRE VII.

DIFFÉRENTES INCARNATIONS.

De la réincarnation des esprits. — Métempsycose. — But de la réincarnation. — La vie temporelle est une étamine ou épuratoire pour l'esprit. — De la réincarnation dans les différents mondes. — Etat progressif physique et moral des êtres qui habitent les différents mondes. — Vie éternelle. — Esprits errants. — Intervalles des existences corporelles. — Epreuves de la vie corporelle. Choix des épreuves. — Souvenir des existences antérieures. — Marche progressive des esprits. — Similitudes physiques et morales de l'homme à ses différentes existences.

125. — L'âme a-t-elle plusieurs incarnations, autrement dit plusieurs existences corporelles?

« Oui, tous nous avons plusieurs existences. Ceux qui disent le contraire veulent vous maintenir dans l'ignorance où ils sont eux-mêmes; c'est leur désir. »

— Quel est le but des différentes incarnations?

« Expiation; amélioration progressive de l'humanité : sans cela où serait la justice? »

126 — Sur quoi est fondé le dogme de la réincarnation?

« Sur la justice de Dieu et la révélation, car nous vous le répétons sans cesse : Un bon père laisse toujours à ses enfants une porte ouverte au repentir. La raison ne te dit-elle pas qu'il serait injuste de priver sans retour du bonheur éternel tous ceux de qui il n'a pas dépendu de s'améliorer? Est-ce que tous les hommes ne sont pas les

125 — Tous les esprits tendent à la perfection, et Dieu leur en fournit les moyens par les épreuves de la vie corporelle; mais dans sa justice il leur réserve d'accomplir, dans de nouvelles existences, *ce qu'ils n'ont pu faire ou achever dans une première épreuve.*

Il ne serait ni selon l'équité, ni selon la bonté de Dieu, de frapper sans remission ceux qui ont pu rencontrer des obstacles à leur amélioration en dehors de leur volonté et dans le milieu même où ils se trouvent placés.

126 — Le dogme de la réincarnation, c'est-à-dire celui qui consiste à admettre pour l'homme plusieurs existences successives, est le seul qui réponde à l'idée que nous nous faisons de la justice de Dieu à l'égard des hommes placés dans une condition morale inférieure, le seul qui puisse nous expliquer l'avenir et asseoir nos espérances, puisqu'il nous offre le moyen de racheter nos erreurs par de nouvelles épreuves.

enfants de Dieu? Ce n'est que parmi les hommes égoïstes qu'on trouve l'iniquité, la haine implacable et les châtiments sans rémission. »

127 — L'âme de l'homme n'aurait-elle point été d'abord le principe de vie des derniers êtres vivants de la création pour arriver, par une loi progressive, jusqu'à l'homme en parcourant les divers degrés de l'échelle organique ?

« Non ! non ! hommes nous sommes nés. »

« Chaque chose progresse dans son espèce et dans son essence ; l'homme n'a jamais été autre chose qu'un homme. »

128 — La doctrine de la métempsycose a-t-elle quelque vérité ?

« Non, puisque l'homme a toujours été lui-même. »

— Tout erronée que soit la doctrine de la métempsycose, ne serait-elle pas le résultat du sentiment intuitif des différentes existences de l'homme ?

« Oui ; mais, comme la plupart de ses idées intuitives, il l'a dénaturé. Toujours son même orgueil ; son ambition ! »

129 — Les esprits ne pouvant s'améliorer qu'en subissant les tribulations de l'existence corporelle, il s'ensuivrait que la vie matérielle serait une sorte d'étamine par où doivent passer les êtres du monde immatériel pour arriver à la perfection ?

« Oui, c'est bien cela. »

— Est-ce le corps qui influe sur l'esprit pour l'améliorer, ou l'esprit qui influe sur le corps ?

« Ton esprit est tout ; ton corps est un vêtement qui se pourrit ; voilà tout. »

130 — Nos différentes incarnations s'accomplissent-elles toutes sur la terre ?

« Non, pas toutes. »

— Où s'accomplissent-elles ?

« Dans les différents mondes. »

— Pouvons-nous reparaître plusieurs fois sur la terre ?

La raison nous l'indique et les esprits nous l'enseignent. C'est ce que Jésus entendait par ces paroles qui n'ont point été comprises : *J'ai été, je suis, je serai!*

127 — Quelle que soit la diversité des existences par lesquelles passe notre esprit ou notre âme, elles appartiennent toutes à l'humanité ; ce serait une erreur de croire que, par une loi progressive, l'homme a passé par les différents degrés de l'échelle organique pour arriver à son état actuel. Ainsi son âme n'a point été d'abord le principe de vie des derniers êtres animés de la création pour arriver successivement au degré supérieur : à l'homme.

128 — La doctrine de la métempsycose est doublement erronée, puisqu'au lieu d'être fondée sur la marche ascendante de la nature, elle a pour principe la dégradation des êtres qu'elle fait passer de l'humanité à l'état de brute.

Cependant tout erronée que soit cette doctrine, elle n'en est pas moins le résultat du sentiment intuitif de l'homme sur les différentes existences corporelles qu'il a parcourues, ou qu'il doit parcourir.

129 — Les vicissitudes de l'existence sont les épreuves que les esprits doivent subir pour arriver à la perfection. Ils s'améliorent dans ces épreuves en évitant le mal et en pratiquant le bien.

La vie corporelle est donc une sorte d'étamine ou d'épuratoire par où doivent passer les êtres du monde incorporel. Mais ce n'est qu'après plusieurs incarnations ou épurations successives qu'ils atteignent, dans un temps plus ou moins long, *selon leurs efforts*, le but auquel ils tendent.

130 — Les différentes incarnations ne s'accomplissent pas nécessairement toutes sur la terre : elles peuvent avoir lieu dans les différents mondes qui composent l'univers. Celle que nous accomplissons ici-bas n'est ni la première ni la dernière, mais c'est une des

« Certainement. »

— Pouvons-nous y revenir après avoir vécu dans d'autres mondes ?

« Oui. »

— Les esprits, après avoir été incarnés dans d'autres mondes, peuvent-ils l'être dans celui-ci sans y avoir jamais paru ?

« Oui, comme vous dans d'autres. »

— Pouvons-nous savoir quand un esprit en est à sa première incarnation ?

« Non. »

131 — Les esprits sont-ils de différents sexes ?

« Non ; le même esprit peut animer successivement des sexes différents. »

132 — Les êtres qui habitent les différents mondes ont-ils des corps semblables aux nôtres ?

« Sans doute ils ont des corps, parce qu'il faut bien que l'esprit soit revêtu de matière ; mais cette enveloppe est plus ou moins matérielle selon le degré de pureté où sont arrivés les esprits, et c'est ce qui fait la différence des mondes que nous devons parcourir ; car :

« Il y a plusieurs demeures chez notre Père et pour lors plusieurs degrés. Les uns le savent et en ont conscience sur cette terre, et d'autres ne sont nullement de même. »

— Pouvons-nous connaître exactement l'état physique et moral des différents mondes ?

« Nous, esprits, nous ne pouvons répondre que suivant le degré dans lequel vous êtes ; c'est-à-dire que nous ne devons pas révéler ces choses à tous, parce que tous ne sont pas en état de les comprendre, *et cela les troublerait.* »

133 — Les esprits peuvent-ils s'incarner dans un monde moins parfait que celui auquel ils appartiennent ?

« Oui. »

— Mais alors puisqu'ils sont déjà épurés, pourquoi subissent-ils les tribulations d'une existence inférieure ?

« C'est une mission pour aider au progrès. »

plus matérielles et des plus éloignées de la perfection.

Il est possible que chacun de nous ait déjà paru sur la terre, comme il est possible que nous y reparaissons un jour ; c'est ce que nous saurons quand nous aurons dépouillé l'épais vêtement qui nous comprime, car alors le souvenir du passé nous sera rendu.

La première incarnation des esprits est un mystère qu'il ne nous est pas donné de connaître.

131 — Les esprits n'ont pas de sexe, et dans leurs diverses incarnations ils peuvent animer successivement des hommes ou des femmes.

132 — Les conditions de l'incarnation, dans les différents mondes, varient selon la perfection de l'esprit ; à mesure qu'il approche de cette perfection, le corps qu'il revêt se rapproche également de la nature spirite. La matière est moins dense, il ne rampe plus péniblement à la surface du sol, les besoins physiques sont moins grossiers, les êtres vivants n'ont plus besoin de s'entre-détruire pour se nourrir. L'esprit est plus libre et a pour les choses éloignées des perceptions qui nous sont inconnues ; il voit par les yeux du corps ce que nous ne voyons que par la pensée.

L'épuration progressive des esprits amène chez les êtres dans lesquels ils sont incarnés le perfectionnement moral. Les passions animales s'affaiblissent, et l'égoïsme fait place au sentiment fraternel. C'est ainsi que dans les mondes supérieurs à la terre les guerres sont inconnues ; les haines et les discordes y sont sans objet, parce que nul ne songe à faire du tort à son semblable.

133 — Les esprits habitant un monde supérieur peuvent s'incarner dans un monde moins parfait ; mais alors ce n'est point une expiation, c'est une mission qu'ils accomplissent en aidant les hommes dans la voie du progrès, et qu'ils sont heureux de remplir, parce que c'est pour le bien.

134 — Les êtres qui habitent chaque monde sont-ils tous arrivés au même degré de perfection ?

« Non ; c'est comme sur la terre ; il y en a de plus ou de moins avancés. »

135 — L'état physique et moral des êtres vivants est-il perpétuellement le même dans chaque *Globe* ?

« Non. »

— Tous les globes ont-ils commencé par être, comme le nôtre, dans un état inférieur ?

« Oui. »

— La terre subira-t-elle la transformation qui s'est opérée dans les autres mondes ?

« Certainement. Elle deviendra un paradis terrestre lorsque vous serez devenus bons. »

136 — Y a-t-il des mondes où l'esprit cessant d'habiter un corps matériel, n'ait pour enveloppe que le périsprit ?

« Oui, et cette enveloppe même devient tellement éthérée, que pour vous c'est comme si elle n'existait pas ; c'est alors l'état des purs esprits. »

137 — Que devient l'esprit après sa dernière incarnation ?

« Esprit bienheureux ; c'est la vie éternelle. »

— Ainsi la vie éternelle serait l'état de l'âme qui a parcouru toutes les existences corporelles ?

« Oui ; elle jouit d'un bonheur parfait ; mais ce bonheur n'est pas celui de l'égoïste : elle est toujours heureuse du bien qu'elle peut faire. »

138 — Le périsprit est-il partie intégrante et inséparable de l'esprit ?

« Non ; l'esprit peut s'en dépouiller. »

— Où l'esprit puise-t-il le périsprit ?

« Dans le fluide de chaque globe. »

— La substance qui compose le périsprit est-elle la même dans tous les globes ?

134 — Les êtres qui habitent chaque monde ne sont pas tous arrivés au même degré de perfection. De même que nous voyons sur la terre des races plus ou moins avancées, chaque monde renferme aussi des êtres plus ou moins perfectionnés, quoique en somme supérieurs ou inférieurs à nous (*note 3*).

135 — L'état physique et moral des êtres vivants n'est pas perpétuellement le même dans chaque globe. Tous les mondes ont commencé à être peuplés de races inférieures qui se sont améliorées. C'est ainsi que les races qui peuplent aujourd'hui la terre disparaîtront un jour et seront remplacées par des êtres de plus en plus parfaits ; ces races transformées succéderont à la race actuelle, comme celle-ci a succédé à d'autres plus grossières encore.

136 — A mesure que les esprits s'épurent, ils dépouillent dans leurs incarnations successives, suivant le monde qu'ils habitent, l'enveloppe grossière des mondes inférieurs.

Arrivés à un certain degré de supériorité, leur enveloppe ne consiste que dans le périsprit (43). Au dernier degré d'épuration l'esprit est, pour nous, comme dégagé de toute enveloppe.

137 — Les esprits arrivés à la perfection absolue n'ont plus besoin d'incarnation ; ils sont purs esprits ; c'est pour eux la vie éternelle.

La vie éternelle est l'état des esprits arrivés au suprême degré de pureté, et qui, n'ayant plus à subir les épreuves d'une vie matérielle, jouissent d'une félicité inaltérable. C'est ce dont parlait Jésus quand il disait : Mon royaume n'est pas de ce monde.

138 — La substance semi-matérielle dont le périsprit est formé est inhérente à chaque globe, et sa nature est plus ou moins éthérée selon le monde auquel elle appartient.

Les esprits, dans leurs transmigrations d'un monde à l'autre, se dépouillent du périsprit du monde qu'ils quit-

« Non ; elle est plus ou moins éthérée. »

— En passant d'un monde à l'autre l'esprit quitte-t-il un périsprit pour en prendre un autre ?

« Oui, c'est d'aussi peu de durée que l'éclair. »

139 — L'âme se réincarne-t-elle immédiatement après sa séparation du corps ?

« Quelquefois immédiatement ; le plus souvent après des intervalles plus ou moins longs. »

— Quelle peut être la durée de ces intervalles ?

« De quelques minutes à quelques siècles. Cela dépend du degré de pureté des esprits, mais généralement le juste est réincarné immédiatement dans une condition meilleure ; c'est-à-dire qu'il possède une faculté de perception plus grande sur le passé, l'avenir et le présent. »

« Quelquefois on est réincarné de suite dans une condition plus pénible que celle que l'on avait. Un malfaiteur, un assassin peut être réincarné de suite dans des conditions qui lui permettent de se repentir. Ainsi dans l'existence matérielle où il a commis son crime, il avait peut-être une position à pouvoir satisfaire tous ses besoins ; eh bien ! dans cette nouvelle incarnation il en sera privé ; il perdra tous ceux qu'il affectionne, etc. »

140 — Que devient l'âme dans l'intervalle des diverses incarnations ?

« Esprit errant qui aspire après sa nouvelle destinée. »

— Parmi les esprits errants n'y a-t-il que les esprits inférieurs ?

« Il y en a de tous les degrés. »

— Les esprits errants sont-ils heureux ou malheureux ?

« Cela dépend de leur perfection. »

141 — L'enfant qui meurt en bas âge n'ayant pu faire de mal, son esprit appartient-il aux degrés supérieurs ?

« Non ; s'il n'a point fait de mal, il n'a pas fait de bien, et Dieu ne l'affran-

tent pour revêtir instantanément celui du monde où ils entrent. C'est sous cette enveloppe qu'ils nous apparaissent quelquefois avec une forme humaine ou toute autre, soit dans les rêves, soit même à l'état de veille, mais toujours insaisissable au toucher.

139 — La réincarnation de l'âme peut avoir lieu immédiatement après la séparation du corps ; mais le plus souvent elle ne s'accomplit qu'à des intervalles plus ou moins longs. Le nombre des incarnations et la durée des intervalles ne peuvent nous être révélés ; cela dépend du degré de pureté auquel sont arrivés les esprits.

L'homme qui a la conscience de son infériorité puise dans la doctrine de la réincarnation une espérance consolante. S'il croit à la justice de Dieu il ne peut espérer être pour l'éternité l'égal de ceux qui ont mieux fait que lui. La pensée que cette infériorité ne le déshérite pas à tout jamais du bien suprême, et qu'il pourra le conquérir par de nouveaux efforts, le soutient et ranime son courage. Quel est celui qui, au terme de sa carrière, ne regrette pas d'avoir acquis trop tard une expérience dont il ne peut plus profiter ? Cette expérience tardive n'est point perdue ; il la mettra à profit dans une nouvelle vie (*note 4*).

140 — Dans les intervalles qui séparent chaque incarnation, l'âme est un esprit errant qui aspire après la nouvelle existence qu'il doit accomplir.

Les esprits errants ne sont pas forcément dans un état d'infériorité absolue ; ils sont plus ou moins élevés, et par conséquent plus ou moins heureux selon le bien ou le mal qu'ils ont fait.

141 — L'esprit de l'enfant n'arrive, comme tous les autres, au degré de pureté absolue qu'après l'avoir mérité par ses actes, et Dieu ne l'affranchit pas des épreuves qu'il doit subir.

L'âme de l'enfant qui meurt en nais-

chit pas des épreuves qu'il doit subir. »

— Que devient l'esprit d'un enfant qui meurt en bas âge ?

« Il entre dans un autre corps et recommence une nouvelle existence. »

— Pourquoi la vie est-elle souvent interrompue dès l'enfance ?

« Ce peut être pour l'esprit un complément d'existence, et souvent une expiation pour les parents. »

142 — Le repentir a-t-il lieu à l'état corporel ou à l'état spirituel ?

« A l'état spirituel ; mais il peut aussi avoir lieu à l'état corporel quand vous comprenez bien la différence du bien et du mal. »

— Quelle est la conséquence du repentir à l'état spirituel ?

« Le désir d'une nouvelle incarnation pour se purifier. »

— Le repentir a-t-il toujours lieu à l'état corporel ?

« Plus souvent qu'on ne croit, mais aussi souvent il est trop tard. »

— Quelle est la conséquence du repentir à l'état corporel ?

« D'avancer dès la vie présente si l'on a le temps de réparer ses fautes. »

143 — L'homme pervers qui n'a point reconnu ses fautes pendant sa vie les reconnaît-il toujours après sa mort ?

« Oui, il les reconnaît toujours, et alors il souffre davantage, car *il ressent tout le mal qu'il a fait* et il le voit. »

144 — L'expiation s'accomplit-elle à l'état corporel ou à l'état d'esprit ?

« J'ai déjà dit que le corps n'est rien, c'est l'esprit qui est tout. L'esprit la subit ; le corps est l'instrument. »

145 — L'esprit a-t-il le choix du corps dans lequel il doit entrer ?

« Non ; il a le choix du genre d'épreuves qu'il veut subir, et c'est en cela que consiste son libre arbitre. »

— Ainsi toutes les tribulations que nous éprouvons dans la vie auraient été

sant, ou avant d'avoir la conscience et la liberté de ses actes, n'a mérité ni peines ni récompenses ; il accomplit sa mission dans une autre existence.

La durée de la vie de l'enfant est souvent pour l'esprit qui est incarné en lui le complément d'une existence interrompue avant le terme voulu, et sa mort *une épreuve ou une expiation pour les parents.*

142 — Pour l'homme qui comprend la différence qu'il y a entre le bien et le mal, le repentir commence à l'état corporel, car sa conscience lui reproche ses fautes et il peut s'améliorer. Le repentir a toujours lieu à l'état spirituel, mais alors il n'est plus temps, tout regret est superflu, car il ne peut adoucir son sort qu'en se purifiant par une nouvelle incarnation. Après sa mort il comprend les fautes qui le privent du bonheur dont jouissent les esprits supérieurs ; c'est pourquoi il aspire à une nouvelle existence où il pourra les expier ; mais elle ne lui est pas accordée au gré de ses desirs ; il doit attendre que le temps soit accompli.

143 — L'homme pervers qui n'a point reconnu ses fautes pendant sa vie, les reconnaît toujours lorsqu'il est devenu esprit ; alors il souffre davantage, car il comprend combien il a été coupable, et il souffre de tous les maux qu'il a fait endurer, ou dont il a été la cause *volontaire.*

144 — L'expiation s'accomplit pendant l'existence corporelle par les épreuves auxquelles l'esprit est soumis. L'esprit la subit, le corps est l'instrument. Le châtement est dans les souffrances morales attachées à l'état d'infériorité dans la vie spirituelle.

145 — L'esprit n'a pas le choix du corps dans lequel il doit entrer, mais il a celui du genre d'épreuve qu'il veut subir, et c'est en cela que consiste son libre arbitre. Les uns peuvent donc s'imposer une vie de misère et de privations pour essayer de la supporter

prévues par nous, et c'est nous qui les aurions choisies ?

« Oui. »

— Qu'est-ce qui dirige l'esprit dans le choix des épreuves qu'il veut subir ?

« Il choisit celles qui peuvent être pour lui une expiation, par la nature de ses fautes, et le faire avancer plus vite. »

— Pourrait-il faire son choix pendant l'état corporel ?

« Son désir peut avoir de l'influence ; cela dépend de l'intention ; mais quand il est esprit il voit souvent les choses bien différemment que sous l'enveloppe corporelle. Ce n'est que l'esprit qui fait ce choix ; mais encore une fois il peut le faire dans cette vie matérielle, car l'esprit a toujours de ces moments où il est indépendant de la matière qu'il habite. »

146 — Dans l'intervalle des existences corporelles, l'esprit a-t-il connaissance de toutes ses existences antérieures ?

« Oui, on se souvient de toutes ses existences, mais on ne se souvient pas d'une manière absolue de tous les actes. Tu fais souvent l'évocation d'un esprit errant qui vient de quitter la terre et qui ne se rappelle pas les noms des personnes qu'il aimait, ni bien des détails qui, pour toi, paraissent importants ; il s'en soucie peu et cela tombe dans l'oubli. Ce dont il se rappelle très bien, ce sont les faits principaux qui l'aident à s'améliorer. »

147 — Comment pouvons-nous nous améliorer si nous ne connaissons pas les fautes que nous avons commises dans nos existences antérieures ?

« A chaque existence nouvelle tu as plus d'intelligence et tu peux mieux distinguer le bien et le mal. Où serait le mérite, si tu te rappelais tout le passé ? »

148 — Pouvons-nous avoir quelques révélations sur nos existences antérieures ?

« Pas toujours. Plusieurs savent cependant ce qu'ils ont été et ce qu'ils faisaient ; s'il leur était permis de le dire hautement, ils feraient de singulières révélations sur le passé. »

avec courage ; d'autres vouloir s'éprouver par les tentations de la fortune et de la puissance, bien plus dangereuses par l'abus et le mauvais usage que l'on peut en faire, et par les mauvaises passions qu'elles développent.

L'homme, sur la terre, et placé sous l'influence des idées charnelles, ne voit dans ces épreuves que le côté pénible ; c'est pourquoi il lui semble naturel de choisir celles qui, à son point de vue, peuvent s'allier aux jouissances matérielles ; mais dans la vie spirituelle il pense autrement ; il compare ces jouissances fugitives et grossières avec la félicité inaltérable qu'il entrevoit, et dès lors que lui font quelques souffrances passagères (note 5) !

146 — La Providence, dans sa sagesse, a cru devoir cacher à l'homme le mystère de ses existences antérieures. L'esprit en s'incarnant en perd le souvenir ; mais en rentrant dans la vie spirituelle, ses différentes existences se retracent à sa mémoire, ainsi que tous les actes qu'il a accomplis. Toutefois il est des détails peu importants dont il se soucie peu et qui tombent dans l'oubli. Il se rappelle surtout les fautes et tous les faits qui peuvent influer sur son amélioration.

147 — La perte du souvenir de nos existences antérieures, pendant l'incarnation, et des fautes que nous avons pu commettre n'est point un obstacle à notre amélioration, car à chaque existence nouvelle l'intelligence de l'homme est plus développée et il comprend mieux le bien et le mal.

148 — Le mystère de nos existences antérieures n'est pas toujours absolument impénétrable, et il peut être donné à certaines personnes de connaître ce qu'elles ont été et ce qu'elles ont fait, mais il ne leur est pas toujours permis de le révéler. Il en est qui ont de leur passé comme un vague souvenir, à peu

— Certaines personnes croient avoir un vague souvenir d'un passé inconnu; cette idée n'est-elle qu'une illusion?

« C'est quelquefois réel; mais souvent aussi c'est une illusion contre laquelle il faut se mettre en garde. »

— Dans les existences corporelles d'une nature plus élevée que la nôtre, le souvenir des existences antérieures est-il plus précis?

« Oui; à mesure que le corps est moins matériel on se souvient mieux. »

149 — Un homme, dans ses nouvelles existences, peut-il descendre plus bas qu'il n'était?

« Comme *position sociale*, oui; comme esprit, non. »

» L'homme peut-il reculer dans la voie du progrès?

« Non; mais seulement ne pas avancer. »

— Nous voyons cependant des peuples tomber dans la barbarie.

« C'est un temps d'arrêt; un pas en arrière pour avancer plus tard. Il faut voir l'humanité dans son ensemble et non dans quelques faits de détail. »

150 — L'âme d'un homme de bien peut-elle, dans une nouvelle incarnation, animer le corps d'un scélérat?

« Non, puisqu'elle ne peut dégénérer. »

— L'âme d'un homme pervers peut-elle devenir celle d'un homme de bien?

« Oui, s'il s'est repenti, et alors c'est une récompense. »

151 — L'homme conserve-t-il, dans ses nouvelles existences, des traces du caractère moral de ses existences antérieures?

« Oui, cela peut arriver; mais en s'améliorant il change. Sa position sociale peut aussi n'être plus la même; si de souverain il devient chiffonnier, ses goûts seront tout différents et vous auriez de la peine à le reconnaître. »

152 — L'homme, dans ses différentes incarnations, conserve-t-il des traces

près comme l'image fugitive d'un songe que l'on cherche en vain à saisir. Ce souvenir devient de plus en plus clair à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des êtres qui habitent les mondes d'un ordre supérieur.

— A moins d'une révélation directe, le souvenir que nous croyons avoir de notre passé ne doit être accepté qu'avec une grande réserve, car ce peut être le fait d'une illusion ou d'une imagination surexcitée.

149 — La marche des esprits est progressive et jamais retrograde; ils s'élèvent graduellement dans la hiérarchie, et ne descendent point du rang auquel ils sont parvenus.

Dans leurs différentes existences corporelles ils peuvent déchoir *comme position sociale*, mais non comme esprits.

Ainsi l'âme d'un puissant de la terre peut plus tard animer le plus humble artisan et *vice versa*; car les rangs parmi les hommes sont souvent en raison inverse de l'élévation des sentiments moraux.

Hérode était roi et Jésus charpentier.

150 — L'esprit ne pouvant déchoir de son rang, mais progressant toujours, il en résulte que l'âme d'un homme de bien ne peut, dans une existence nouvelle, animer le corps d'un scélérat; mais l'âme du pervers peut devenir celle d'un homme de bien, s'il a compris ses fautes, et alors c'est une récompense.

151 — L'esprit étant le même dans les diverses incarnations, ses manifestations peuvent avoir de l'une à l'autre certaines analogies. L'homme peut donc conserver des traces du caractère moral de ses existences antérieures; mais les goûts, les habitudes et les tendances changent, soit par la position sociale qui peut être toute différente, soit par l'amélioration de l'esprit qui, d'orgueilleux et méchant, peut devenir humble et humain, s'il s'est repenti.

152 — Les caractères physiques de l'homme sont les attributs du corps, et

du caractère physique des existences antérieures ?

« Non, le corps est détruit et le nouveau n'a aucun rapport avec l'ancien. Cependant l'esprit se reflète sur le corps; certes que le corps n'est que matière; mais malgré cela il est modelé sur les capacités de l'esprit qui lui imprime un certain caractère, principalement sur la figure; c'est-à-dire que la figure, plus particulièrement, reflète l'âme; car telle personne excessivement laide a pourtant quelque chose qui plaît quand elle est l'enveloppe d'un esprit bon, sage, humain, tandis que tu as des figures très belles qui ne te font rien éprouver, pour lesquelles même tu as de la répulsion. Tu pourrais croire qu'il n'y a que les corps bien faits qui soient l'enveloppe des esprits les plus parfaits, tandis que tu rencontres tous les jours des hommes de bien sous des dehors difformes. »

le corps étant détruit par la décomposition, celui que revêt l'âme dans une nouvelle incarnation n'a aucun rapport *nécessaire* avec celui qu'elle a quitté. Il serait donc absurde de conclure une succession d'existences d'une ressemblance qui n'est que fortuite.

Toutefois, bien que le corps et l'esprit soient de nature différente, et ne tiennent entre eux que par des liens indirects et fragiles, le corps est en quelque sorte modelé sur l'esprit. La figure, principalement, en est le reflet, et c'est avec vérité qu'on a désigné les yeux comme le miroir de l'âme. C'est ainsi que, sans avoir une ressemblance prononcée, la physionomie, en reflétant le caractère de l'esprit, peut donner ce qu'on appelle un air de famille, et que sous l'enveloppe la plus humble on peut trouver l'expression de la grandeur et de la dignité, tandis que, sous l'habit du monarque, on voit quelquefois celle de la bassesse et de l'ignominie.

CHAPITRE VIII.

ÉMANCIPATION DE L'ÂME PENDANT LA VIE CORPORELLE.

Rêves. — Somnambulisme naturel. — Seconde vue. — Hallucinations; visions. — Crisiques. — Extase. — Somnambulisme magnétique.

453 — L'esprit incarné demeure-t-il volontiers sous son enveloppe corporelle ?

« Il aspire sans cesse à sa délivrance, et plus l'enveloppe est grossière, plus il désire en être débarrassé. »

154 — Pendant le sommeil l'âme se repose-t-elle comme le corps ?

« Non, l'esprit n'est jamais inactif. »

153. — L'âme ne revêt l'enveloppe corporelle que parce qu'elle y est contrainte par la nécessité; c'est pourquoi elle aspire sans cesse à se débarrasser de ses langes jusqu'au moment où les liens qui la retiennent à la terre seront brisés sans retour.

154. — Pendant l'état de veille, c'est-à-dire dans l'état d'activité des forces vitales du corps, l'âme étant subordonnée à l'influence de la matière à